

Au menu : climat à la sauce libérale
Jean-Marie Harribey
Extraits dans *Politis*, n° 1669, 2 septembre 2021

Alors que le monde n'est pas encore sorti de la pandémie du coronavirus, l'été 2021 a été marqué par une succession de catastrophes écologiques : des inondations gigantesques en Europe (Allemagne, Belgique, Luxembourg, Pays-Bas, France), aux États-Unis et en Chine, et des méga-feux en Sibérie, en Scandinavie, dans les Balkans, etc. Des catastrophes qu'il faut relier à la crise systémique du capitalisme mondial¹. Les alertes de plus en plus pressantes du GIEC qui sont fixées dans son rapport donnent une estimation de la hausse des températures de +3°C vraisemblablement d'ici 50 ans. Pendant que la Plateforme intergouvernementale sur la biodiversité et l'Union internationale pour la conservation de la nature dénoncent des pertes très importantes. Tandis qu'un nouveau rapport officiel fait l'éloge de l'écologie de marché.

En effet, la Commission présidée par Olivier Blanchard et Jean Tirole a rendu son rapport en juin dernier. Commandé par Emmanuel Macron, ce rapport devait dire comment relever trois défis du XXI^e siècle : le réchauffement du climat, les inégalités et le vieillissement démographique. Les deux présidents et les économistes Christian Gollier et Mar Reguant chargés de traiter du climat font le pari que le marché est capable de remédier à ses propres défaillances si on impose une taxe carbone, parce que l'augmentation des prix des produits carbonés relativement aux produits non carbonés entraînera nécessairement une modification des comportements pour émettre moins de gaz à effet de serre. Les avertissements lancés par le GIEC avant que le climat ne s'emballe semblent pris au sérieux : il est urgent de préserver le « bien commun ». Cependant, trois éléments, au moins, font douter de la pertinence des affirmations de la commission.

Premièrement, la croyance en la capacité du mécanisme des prix pour réaliser des transformations structurelles (changement de modèle de production, nouvelles infrastructures, nouveaux types d'emplois...) est démentie par l'histoire : c'est l'inverse qui est vrai, l'évolution des structures économiques est suivie de celle des prix. À l'avenir, il faudra taxer le carbone émis, mais un prix unique de celui-ci à l'échelle mondiale ne peut pas être supporté par les pays du Sud, au vu des inégalités de développement.

Deuxièmement, même si la commission reconnaît que la mise en place d'une taxe carbone doit être accompagnée de mesures d'aides aux plus pauvres pour la faire accepter socialement, les politiques publiques doivent être conduites à l'aune d'une analyse en termes de coûts/bénéfices. Or, celle-ci suppose d'évaluer coûts et bénéfices avec un taux d'actualisation dont le principe est de diminuer la valeur actuelle des biens futurs d'autant plus qu'il est élevé, donc de déprécier notre jugement sur le bien-être des générations à venir. Les experts indiquent un taux d'actualisation de 2 à 3 % par an, voire 4 %, comme le modélisait naguère un autre économiste néoclassique, William Nordhaus, pour qui un réchauffement planétaire de 3,5 °C serait « optimal », car on aurait, par le miracle d'un calcul avec un fort taux d'actualisation, de moindres efforts à fournir pour préparer un futur viable.

Ne serait-ce pas un suicide collectif ? La réponse du rapport Blanchard-Tirole est d'anticiper que les générations futures seront plus riches que celles actuelles grâce à la poursuite d'une forte croissance économique et qu'elles pourront compenser toutes les dégradations, dont celles du climat, grâce au progrès technique. Ces économistes sous-estiment ou ignorent les risques de profondes perturbations des équilibres planétaires de tous ordres. Aveuglement ou cynisme ? Un peu des deux sans doute. Comment en serait-il autrement puisque les économistes de la commission restent prisonniers de la cage qu'ils ont cadennassée en refusant d'adjoindre les réflexions de chercheurs d'autres sciences sociales ?

¹ Voir Jean-Marie Harribey, *En finir avec le capitalovirus, L'alternative est possible*, Dunod, 2021.

O. Blanchard, J. Tirole et leurs collègues enfermés dans cet entre-soi nous disent : « Vous prendrez bien un peu plus de climat réchauffé à la sauce libérale ? »²

Cet éloge de l'écologie de marché, par la seule vertu du mécanisme des prix, est en phase avec la promotion de la « finance verte » qui est en train de transformer les biens naturels en supports d'actifs financiers, afin de trouver une source de rente financière susceptible de remédier temporairement à la crise du système productif³.

² Pour des compléments, voir la Note des Économistes atterrés (Jean-Marie Harribey, Gilles Rotillon, Henri Sterdyniak), « Réponses au rapport Blanchard-Tirole », 6 septembre 2021, notamment l'introduction et le premier chapitre que j'ai rédigés, <http://atterres.org/article/reponses-au-rapport-blanchard-tirole>.

³ Sur la crise du capitalisme, voir Jean-Marie Harribey, *En finir avec le capitalovirus, L'alternative est possible*, Paris, Dunod, 2021. Pour une critique de la finance verte, voir Hélène Tordjman, *La croissance verte contre la nature, Critique de l'écologie marchande*, Paris, La Découverte, 2021 ; recension dans Jean-Marie Harribey, « La croissance verte, ou le projet de marchandiser la nature », *Contretemps*, 2 juillet 2021, <https://www.contretemps.eu/marchandiser-nature-croissance-marchandisation-tordjman>.